



Les greffes d'organes en France, un an après la création de l'Établissement français des greffes

médecine/sciences 1996 ; 12 : 496-8

En 1994 l'association France-Transplant a été remplacée par l'Établissement français des greffes, un organisme d'État qui gère la liste nationale des patients en attente d'une greffe et répartit les greffons en appliquant les règles officielles. Ce sont environ 30 000 greffes qui sont pratiquées chaque année en France, dont 25 000 greffes de tissus, 2 855 greffes d'organes et 2 361 transplantations de cellules souches hématopoïétiques en 1994.

Les greffes d'organes : évolution dans le temps

Une diminution du nombre de prélèvements effectués sur des per-

sonnes en état de mort encéphalique, amorcée dès 1992, s'est poursuivie en 1994 (figure 1A). Cette baisse n'est pas liée à celle du nombre de sujets en état de mort encéphalique, qui reste relativement stable, mais à l'opposition des familles. Il semblerait que cette tendance se soit inversée au cours de 1995, sans doute grâce à une motivation accrue des anesthésistes et réanimateurs.

Qui dit moins de prélèvements dit moins de greffes (figure 1B). On a effectué, en 1994, 20 % de moins de transplantations d'organe qu'en 1991. Cela dit, le nombre de malades en attente de transplantation diminue progressivement

depuis 1992 (Tableau I). Cette diminution est liée à plusieurs facteurs conjugués : baisse des inscriptions des malades non résidents (de 25 % en 1990 à 8,6 % en 1994), gestion plus rationnelle des listes d'attente et diminution de certaines indications. En particulier, la retransplantation et les transplantations pour tumeur maligne se caractérisent par un faible taux de survie à distance de la greffe, ce qui explique l'abandon progressif de cette dernière indication en dehors de groupes de patients bien définis. L'évolution du nombre de transplantations depuis 1985, organe par organe, est indiquée sur la figure 2.

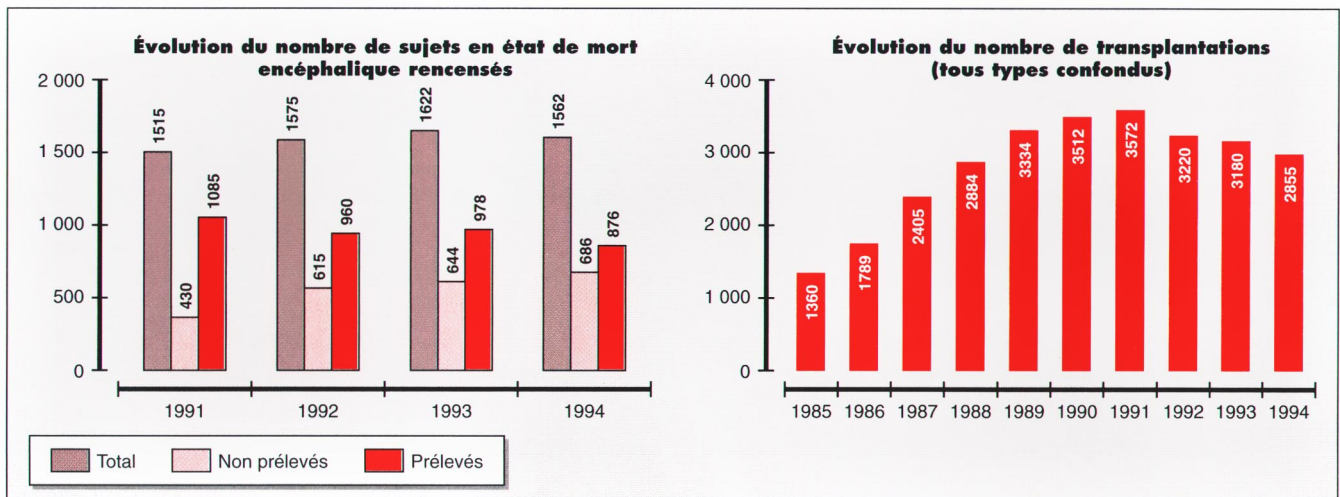


Figure 1. Évolution depuis 1985 du nombre de transplantations d'organes effectuées en France. A. La proportion de sujets en état de mort encéphalique est stable mais le nombre de prélèvements d'organes diminue chaque année (72 % en 1991, 56 % en 1994). B. Le nombre d'organes transplantés a décliné de 20 % depuis 1991. Histogrammes d'après le Rapport du Conseil Médical et Scientifique de l'Établissement français des greffes : Le prélèvement et la greffe en France en 1994.

Tableau I

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MALADES EN ATTENTE DE TRANSPLANTATION AU 31 DÉCEMBRE DE CHAQUE ANNÉE

	1991	1992	1993	1994
Cœur	690	494	403	375
Cœur-poumons	144	96	73	81
Poumons	127	131	110	122
Foie	402	388	369	340
Reins	4 886	4 529	4 435	4 441
Total	6 249	5 638	5 390	5 359

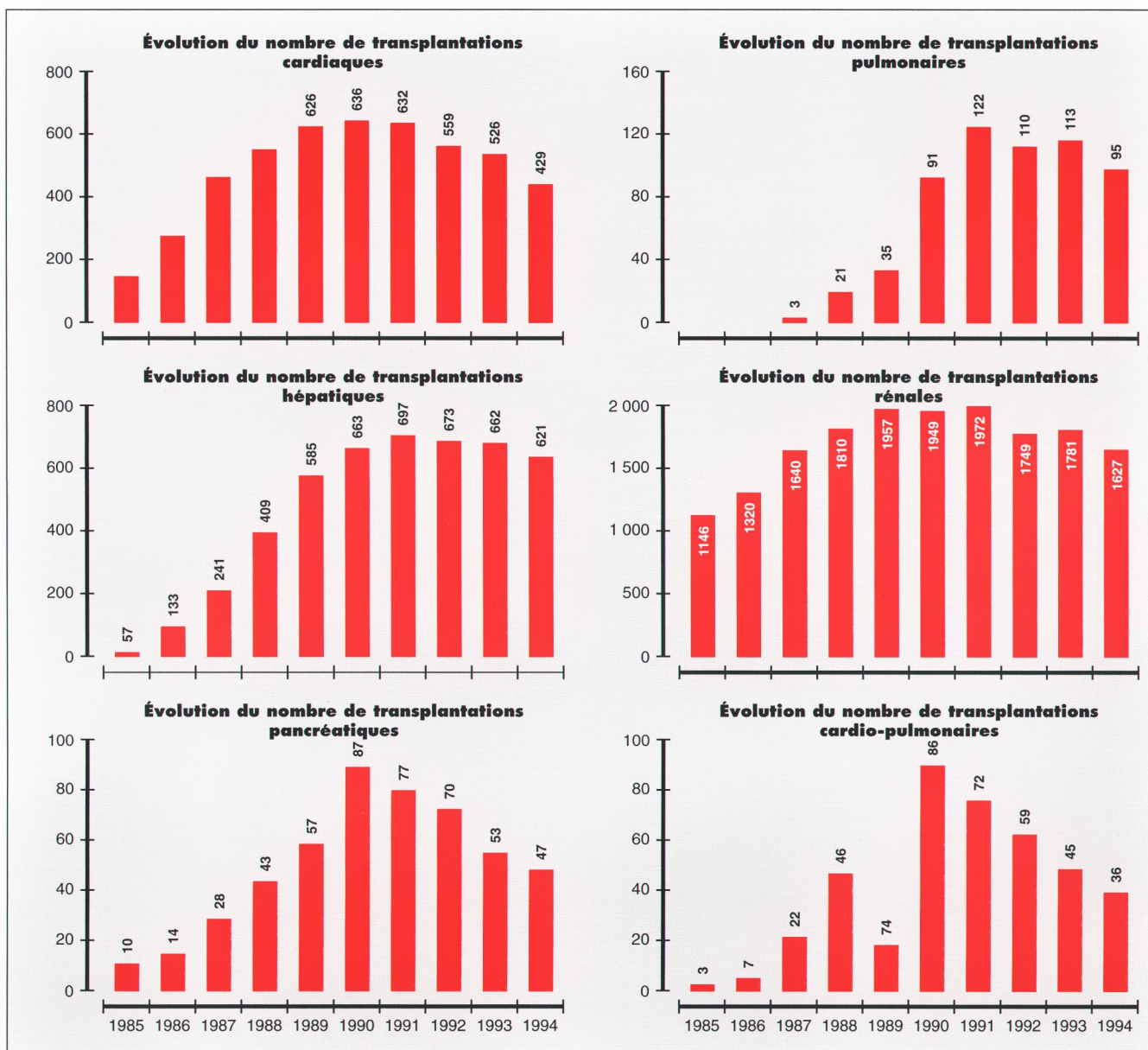
Tableau II

ANALYSE DES FLUX DE PATIENTS INSCRITS SUR LA LISTE D'ATTENTE

	Décédés en 1994	Greffés en 1994	Sortis en 1994	En attente au 31/12/94
Greffes de cœur				
En attente au 31/12/93	403	35	114	57
Inscrits en 1994	592	63	315	36
Total	995	98	429	93
Greffes de poumons				
En attente au 31/12/93	110	9	40	13
Inscrits en 1994	148	18	48	5
Total	255	27	88	18
Greffes de foie				
En attente au 31/12/93	369	25	169	55
Inscrits en 1994	794	66	452	56
Total	1 163	91	621	111
Greffes de rein				
En attente au 31/12/93	4 435	91	931	362
Inscrits en 1994	2 094	10	659	35
Total	6 529	101	1 592	397
Greffes combinées pancréas-rein				
En attente au 31/12/93	62	4	17	6
Inscrits en 1994	62	1	26	2
Total	124	5	43	8
Greffes du bloc cœur-poumons				
En attente au 31/12/93	73	8	20	5
Inscrits en 1994	81	12	16	5
Total	154	20	36	10

Flux des patients inscrits sur la liste d'attente

L'analyse du flux des patients inscrits sur la liste démontre que les données sont variables selon le type d'organe. Le *Tableau II* permet de reconstituer les événements principaux concernant les patients inscrits sur les listes d'attente. Ils s'analysent de la manière suivante : dans la partie concernant le cœur, par exemple, il apparaît que 403 patients étaient inscrits en attente de greffe cardiaque au 31/12/1993 ; parmi ceux-ci, 35 patients sont décédés en 1994 avant greffe, 114 ont été greffés, 57 sont sortis de la liste, et donc 197 étaient toujours en attente de greffe au 31/12/1994. L'effectif des nouveaux patients qui ont été inscrits sur la liste d'attente pendant l'année 1994 est égal à 592. Parmi ces 592 patients, 63 sont décédés en 1994, 315 ont été greffés, 36 sont sortis de la liste d'attente, et donc 178 patients étaient en attente au 31/12/1994. Finalement, le nombre total de patients inscrits sur la liste d'attente le 31/12/94 est égal à 375. Pour les programmes de transplantation rénale, le nombre de transplantations réalisées en 1994 a diminué par rapport à 1993. Il aurait fallu plus de 500 greffes supplémentaires pour assurer la transplantation des seuls patients inscrits durant l'année 1994. Seuls 20 % des malades inscrits avant 1994 ont pu être greffés au cours de l'année 1994. Au 31 décembre 1994, 4 441 patients restaient de ce fait inscrits sur la liste nationale d'attente. Parmi les patients en attente d'organes vitaux, c'est-à-dire de cœur, de poumon ou de foie, 216 sont décédés en 1994, soit 10 % à 13 % des malades inscrits, en fonction des différents organes. Une analyse précise de ces décès mérite d'être réalisée. Globalement, pour ces organes vitaux, le pourcentage de greffes rapporté au nombre de patients en attente est de 69 % pour le foie, 43 % pour le cœur, 23 % et 31 % pour le bloc cœur-poumons et le poumon.



L'étude des 105 patients en attente de greffe hépatique, pour une indication d'hépatite fuminante ou de retransplantation aiguë, souligne l'efficacité des inscriptions sur la liste de super-urgence : trois-quarts des patients ont en effet pu être greffés dans les 48 heures après leur inscription dans cette catégorie.

La répartition par âge des patients

inscrits sur la liste d'attente devra être analysée, car elle est susceptible d'influencer les règles de répartition et d'attribution des greffons entre les enfants et les adultes. La durée d'attente des enfants doit être précisément connue pour définir les règles de priorité à retenir dans l'avenir ou les stratégies particulières à développer en leur faveur ■

Figure 2. **Évolution du nombre de transplantations de chaque organe depuis 1985.** D'après le Rapport du Conseil Médical et Scientifique de l'Établissement français des greffes : *Le prélèvement et la greffe en France en 1994.*